

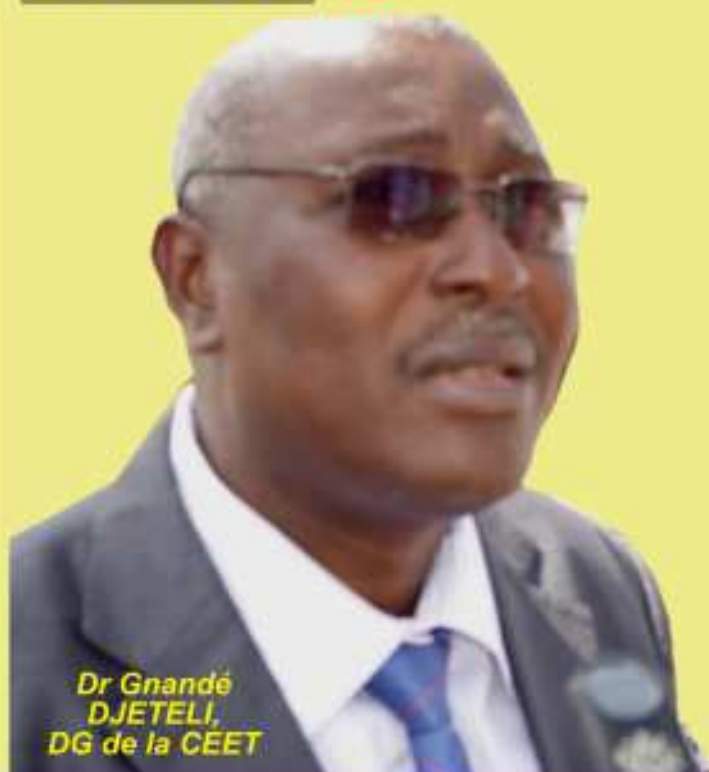
Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

RENOUVELLEMENT DE LA CENI P.3

Les 17 membres ont le quitus de l'Assemblée nationale



DE L'ENERGIE ELECTRIQUE POUR TOUS P.5



Dr Gnané DJETELI, DG de la CEET

La CEET s'inscrit dans une démarche qualité

MAROC / LE ROI MOHAMMED VI DONNE LE COUP D'ENVOI OFFICIEL DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Près de 4 millions d'élèves bénéficieront de l'initiative royale "Un million de cartables" P.7



Le roi Mohammed VI remettant les fournitures à une bénéficiaire

L'OTR EN ACTION

Un numéro vert pour dénoncer les fraudeurs ! P.5



N°2010/024/METP/CAB/SG/SE-CPO

N° d'Immatriculation : 931478

N° ——— CA/DG/ESTAC

COMMUNIQUE

L'art du journalisme commence avec des dispositions à acquérir. L'Ecole Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC) vous offre à la rentrée 2014 - 2015 la formule du Brevet de Technicien en journalisme à cette fin.

Le BT journalisme, c'est un BAC professionnel. Vous avez le BEPC, le niveau seconde ou première, saisissez votre chance.

Evidemment, en plus du BT, l'ESTAC vous offre aussi l'opportunité d'une formation sanctionnée par le BTS et la Licence Professionnelle.

La rentrée est fixée au **29 septembre 2014** et le concours de bourse, le mercredi **27 septembre** pour l'entrée en première année de BTS et l'entrée en troisième année.

Epreuves du concours : Français et Culture générale

Le dossier d'inscription doit comporter :

- 1 copie du diplôme ou attestation du BAC, BTS ou Licence
- 1 copie du certificat de naissance
- Une somme de 5 000f.

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à l'ESTAC,
Tokoin Trésor, 159, Rue Amou - Oblo - DGV

Tél: (228) 23 38 06 63 / 91 82 21 01 / 92 36 68 02

Site web: www.estac-togo.com

Tokoin Trésor, 159, Rue Amou - Oblo - DGV
B.P. : 3857 *Tél. : (228) 22 20 62 70 / 23 38 06 63 / 91 82 21 01 / 90 81 46 32*
E-mail : estac3000@yahoo.fr
Lomé - TOGO

RENOUVELLEMENT DE LA CENI

Les 17 membres ont le quitus de l'Assemblée nationale

Atcha

Malgré des velléités de blocage du processus de recomposition de la Commission électorale Nationale Indépendante (CENI), le consensus entre les différents groupes parlementaires a finalement pris le dessus sur des soucis de positionnement. Au terme du vote qui a eu lieu le 17 septembre dernier sur la base des candidatures déposées, et des quotas fixés par le code électoral, la Majorité parlementaire compte 5 membres, même nombre pour l'opposition parlementaire, 3 représentants de l'opposition extraparlamentaire, 3 membres de la société civile, et 1 représentant de l'administration. Le sens élevé de l'intérêt national a guidé la démarche élégante de M. Extase Adanou Akpotsui élu lundi dernier au titre de l'opposition extraparlamentaire et qui a dû démissionner pour favoriser l'avancée des choses. Il a été alors remplacé par Sibabi Boutchou de la Convention Démocratique des Peuples Africains (CDPA).

Ainsi la CENI dans sa nouvelle formule prendra fonction après une cérémonie de prestation de serment devant la Cour Constitutionnelle puis suivra l'étape de l'élection du bureau en son sein et la mise en place des différentes commissions. Dans six mois environ les Togolais seront appelés aux urnes pour l'élection présidentielle. Le rôle de la CENI dans l'organisation de ce scrutin est capital. « L'histoire retiendra que pour l'élection des membres de la CENI, la bonne foi a prévalu pour aboutir au consensus » a déclaré Isabelle Améganvi, présidente du groupe parlementaire ANC-ADDI. Pour



le ministre Gilbert Bawara de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Commissaire du gouvernement, cette sagesse qui a prévalu en fin de compte devra guider les autres actions de la CENI tout au long du processus électoral. Le gouverne-

ment pour sa part s'engage à mettre à la disposition de l'institution les moyens nécessaires pour bien accomplir sa mission. D'une institution à l'autre, le renouvellement de la Cour Constitutionnelle est aussi d'actualité.

Conformément à la Constitution du 14 octobre

1992, l'Assemblée nationale désigne trois membres de la Cour constitutionnelle et le sénat en fait autant. Le président de la République nomme également trois membres. En l'absence du sénat, c'est l'Assemblée nationale qui désigne les 6 membres. C'est ce qui a

été fait le 15 septembre dernier dans cadre du processus de renouvellement de la composition de la Cour Constitutionnelle au terme du mandat de l'équipe précédente. Sans doute que le chef de l'Etat ne devra pas tarder à nommer les trois pour compléter la liste.

Composition de la CénI

Majorité parlementaire

- 1- Bagbiegue Taïrou
- 2- Bakaï Bawoubadi
- 3- Mme Dosseh Mokpokpo
- 4- M. Kekeh Koffi Ayéfoumè
- 5- M. Ouro-Akondo Bandifoh

Opposition parlementaire

- 1- Amelewonou Essem Edoh (ANC-ADDI)
- 2- Atantsi Edem (ANC-ADDI)
- 3- Homawoo Jean-Claude (UFC)
- 4- Nabourema Bemba (ANC-ADDI)

5- Passoki N'Galou (Arc-en-ciel)

Partis politiques extraparlamentaires

- 1- Kolani Lardja Kinam (PDR- Parti pour la démocratie et le renouveau)
- 2- Sibabi Boutchou (CDPA- Convention démocratique des peuples africains)
- 3- Tchalla Biaou (PSR- Pacte socialiste pour le renouveau)

Société civile

- 1- Daté Yao (COPED- centre d'ob-

servation et de promotion de l'Etat de droit)

- 2- Mme Nimon Batchassi Baloukina-Eza (REFAMP/ Togo- Réseau des femmes africaines ministres et parlementaires)
- 3- Tabiou Taffa Issifou (AEP- Association pour l'Education et le Progrès)

Administration

- 1- Kegbero Latifou

Politique : M. Robert Dussey fait le bilan de ses 12 mois à la tête de la diplomatie togolaise

18 septembre 2013 - 18 septembre 2014 : Déjà un an pour M. Robert Dussey à la tête du ministère des Affaires étrangères et de la coopération. Dans une interview exclusive à l'Agence Savoir News, le chef de la diplomatie togolaise fait le bilan de ses douze mois à la tête de son département.

Savoir News : M. Robert Dussey. Comment se porte aujourd'hui la diplomatie togolaise, après 12 mois à la tête de ce département?

Robert Dussey : Je voudrais avant toute chose vous remercier pour cette

occasion que vous me prêtez pour remercier le Chef de l'Etat son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé, d'abord, pour la confiance de ma nomination dont vous faites allusion, ensuite pour sa disponibilité et l'intérêt particulier qu'il a toujours

accordé à mon département.

Cette implication personnelle du Président de la République, le suivi permanent de notre feuille de route au niveau du gouvernement et surtout l'appropriation de la diplomatie efficiente par l'ensem-

ble du personnel du ministère ont constitué une force qui a boosté le dynamisme de la diplomatie togolaise. Mais il faut relever, que cette nouvelle donne est la continuité des actions menées depuis 2005.

A cet effet, je peux vous garantir que la diplomatie togolaise se porte bien et ira mieux encore pour le rayonnement de notre cher pays le Togo,

car elle demeure la préoccupation du Chef de l'Etat.

Q : Quel bilan pouvez-vous dresser de vos 12 mois à la tête du ministère ?

R : L'action diplomatique est le fruit de plusieurs acteurs dont je viens de citer plus haut.

Suite de la page 4

Politique : M. Robert Dussey fait le bilan de ses 12 mois à la tête de la diplomatie togolaise

Suite de la page 4

Mais puisque vous insistez sur la période de ma prise de fonction et donc sur ma contribution, je voudrais vous dire qu'on ne peut s'apprécier soi-même.

Toutefois, les résultats enregistrés dans le cadre de la diplomatie économique, de la coopération, de la présence effective et participative du Togo aux différentes rencontres internationales, les aménagements internes et externes de nos services techniques et la prise en compte réelle de la diaspora dans notre agenda sont, entre autres, quelques éléments d'appréciation de ce bilan annuel.

Q : Selon vous, qu'est-ce qui a réellement changé dans la machine de la diplomatie togolaise, entre septembre 2013 et septembre 2014 ? (Quelques exemples concrets)

R : Sur le plan de la représentation, on peut noter l'élargissement de la couverture géographique de la diplomatie et la nomination des ambassadeurs : un renforcement en cours de nos missions diplomatiques tout comme la centrale en ressources matérielles et humaines selon les moyens de l'Etat. Il faut également noter la redynamisation ou la création, selon les pays, des cellules économiques dans nos ambassades.

Dans le cadre de la diplomatie économique au service du développement et du partenariat secteur

public/secteur privé, des voyages de coopération et de prospection ont été effectués avec des délégations mixtes composées des fonctionnaires de

formations utiles qu'on y diffuse a été reconnu à l'échelle internationale et lui a déjà valu une récompense du deuxième prix, Argent au Nations-Unies

perspectives.

Q : Selon un journal, vous auriez +militarisé+ nos ambassades. Que répondez-vous ?

R : Depuis plus d'une année, le gouvernement, sur instruction du Président de la République, est en train d'installer des kits de fabrication des passeports dans chacune de nos ambassades afin d'aider nos compatriotes vivant à l'étranger de se procurer des passeports et autres documents consulaires sans attendre six mois ou plus.

Ces machines sont déjà installées dans certaines chancelleries nécessitant que des agents de sécurité bien formés puissent être déployés pour leur utilisation. C'est ce que nous avons fait.

Il s'agit en effet, des représentants du ministère de la sécurité et de la protection civile mis à la disposition des ambassades, chargés soit de procurer ou de renouveler des passeports à nos compatriotes de la diaspora dans les différents pays soit de délivrer les visas aux étrangers qui désirent venir au Togo.

Il s'agit également des attachés militaires et de sécurité comme vous pouvez le constatez dans certaines missions accréditées au Togo. Mais comme nos moyens sont limités, nous nous en tenons à cet aspect pratique et d'intérêt direct pour nos compatriotes résidant à l'étranger.

Q : Le Togo s'apprête-t-il à organiser en octobre 2015, un sommet des chefs d'Etat de l'UA sur la sécurité maritime. Pourquoi le choix du Togo ? Et comment se prépare cette rencontre ?

R : Le choix du Togo s'explique d'abord par le fait que notre pays avait inscrit, à l'ordre du jour de la 23ème Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine (UA), tenue à Malabo (Guinée Equatoriale), le point sur la piraterie maritime.

Cette proposition a été très favorablement accueillie par la Conférence, qui a perçu la proposition togolaise comme étant le premier acte concret entrant dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision sur la stratégie afri-

caine intégrée pour les mers et les océans à l'horizon 2050 (Stratégie AIM 2050). Le choix a été donc porté sur le Togo d'abriter ce Sommet.

Ensuite, il faut souligner que la sécurité maritime et le développement est au cœur des préoccupations actuelles du Président de la République.

En effet, notre pays est préoccupé par les fléaux de l'insécurité maritime, notamment la piraterie, le trafic des stupéfiants, le trafic des migrants, la pêche illicite, la pollution marine, ainsi que tous les autres actes criminels commis en mer.

Ceux-ci (les fléaux) constituent de lourdes menaces pour la sécurité et le développement des États riverains ainsi que ceux sans littoral.

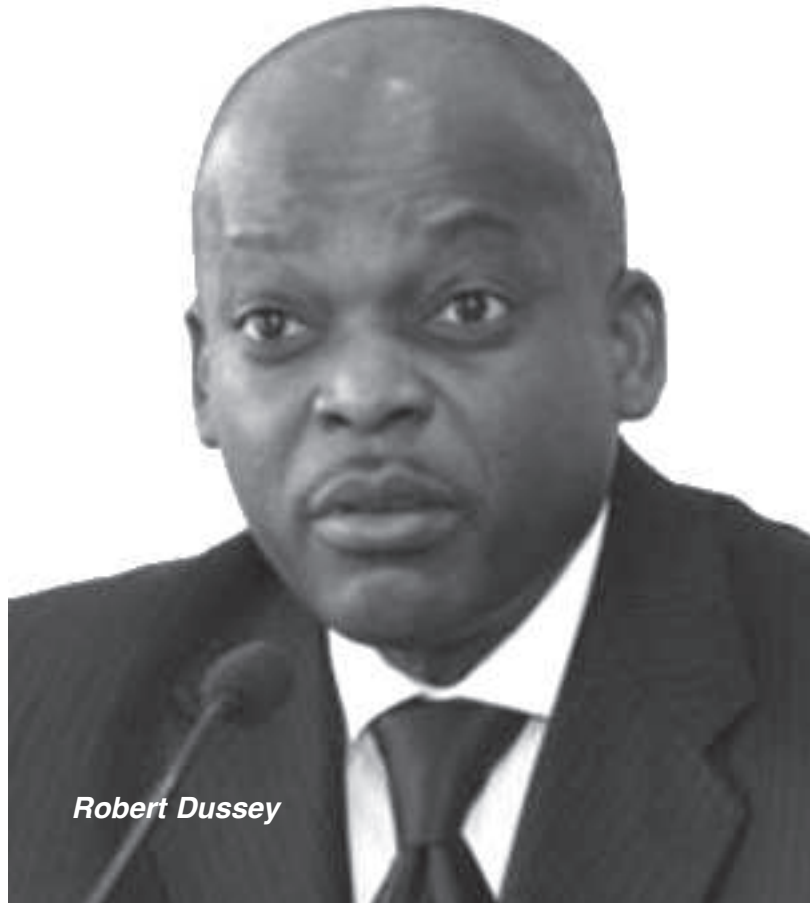
La Communauté internationale s'étant engagée, depuis quelques années, dans un combat contre la piraterie maritime, l'objectif pour notre pays, à travers cette conférence continentale, est de réunir toutes les parties prenantes autour d'une même table pour réfléchir ensemble sur les causes profondes de ces fléaux et les voies et moyens d'y mettre fin de façon durable.

Puisqu'il s'agit d'une première en Afrique, nous voulons mettre tous les moyens nécessaires pour le succès de cette rencontre de haut niveau qui engage tout le pays. Il faut se prendre tôt et nous pouvons affirmer déjà que le Sommet se prépare bien.

Un Comité national d'organisation comprenant une vingtaine de structures étatiques et des départements ministériels a été créé par arrêté sous la direction de mon département. Des réunions se tiennent régulièrement à mon cabinet et plusieurs sous-commissions et un comité scientifique sont également déjà à pied d'œuvre afin de conduire à bien les préparatifs.

C'est dans ce cadre que nous avons lancé un appel d'offre pour le recrutement des togolais experts dans le domaine maritime, en vue de renforcer les capacités des différentes commissions et surtout d'enrichir les thématiques pour des perspectives pertinentes et efficaces.

Source: savoirnews



Robert Dussey

l'Etat et des opérateurs économiques.

Pour une meilleure visibilité de l'action gouvernementale et de la diplomatie, nous avons mis l'accent particulier sur la communication avec le lancement du magazine trimestrielle d'analyse et de réflexion DIPLOMAG-TOGO. Le site internet du ministère est activé et comporte la plateforme de placement et de promotion des togolais dans les organisations et institutions internationales.

Signalons que le dynamisme de ce site et les in-

sur l'ensemble des sites des Présidences, des primatures et des Ministères des Affaires Etrangères des pays de l'Afrique Francophone.

Par rapport à la diaspora, il faut noter l'organisation des premières assises nationales sur la mobilisation des compétences de la diaspora pour le renforcement des capacités au Togo. On retient également qu'en prélude à ces assises, des missions de prospection, de sensibilisation et de mobilisation de la diaspora ont été effectuées en Afrique, en Europe, au Canada et aux Etats-Unis d'Amérique.

Suite à ces missions, les assises par zones géographiques ont eu lieu à Paris pour la zone Europe, à Montréal pour la zone Amérique du Nord et à Lomé pour la zone Afrique. Ces assises ont été l'occasion pour nos compatriotes de l'extérieur de faire des recommandations à l'endroit du Gouvernement qui ont abouti à l'exemption des visas aux compatriotes détenteurs de passeports étrangers et les facilités d'investissement au pays.

Des formations techniques, diplomatiques et en langues étrangères des cadres du ministère se poursuivent et biens d'autres actions sont en

Lettre de la **KOZAH**

Hebdomadaire Togolais d'informations, d'analyses et de publicités

Récépissé N° 00389 / 31 /12 /09 /HAAC

E-mail: lettredekozah@yahoo.fr

BP. 4869 Lomé-Togo

Contacts: 90 13 34 21 / 22 34 13 45

Directeur de publication
Atcha Tanko

Rédaction: Bady-Sassiréfé, Solime D., Tchaa, Ali Assoumaïla

Infographie: Benjamin K. Tchabi

Imprimerie: La Colombe

Tirage: 2000 exemplaires

DE L'ENERGIE ELECTRIQUE POUR TOUS

La CEET s'inscrit dans une démarche qualité

Tanko

Il n'y a pas de développement sans la disponibilité des ressources énergétiques en quantité et en qualité. C'est une priorité du gouvernement togolais sous l'impulsion



Dr Gnané
DJETELI,
DG de
la CEET

du chef de l'Etat. Concrètement, depuis son accession au pouvoir en 2005 le président Faure Gnassingbé conformément à sa vision fait bouger les lignes matérialisées par de nombreux projets d'électrifications rurales, d'extension en zone urbaine, de la mise en service d'une nouvelle centrale, l'installations des transformateurs supplémentaires, la réalisation de plusieurs kilomètres de lignes de basse tension. A ce jour de nombreuses localités grâce à cette vision du chef de l'Etat sont passées plus tôt qu'espéré de l'obscurité à la lumière. Une rencontre d'échange le 10 septembre dernier avec le Directeur Général la Compagnie d'Energie Electrique du Togo (CEET), Dr Gnané DJETELI a permis aux médias mieux cerner le contenu du plan d'actions et stratégies en cours d'exécution visant à atteindre la fourniture de l'Energie pour tous. Ainsi selon Dr Gnané DJETELI, il s'agit d'œuvrer à la continuité de la fourniture de l'énergie électrique, le renforcement du réseau de distribution, la diversification des sources d'énergie, notamment les énergies renouvelables. A terme l'objectif sera de rendre moins cher l'électricité pour les populations en faisant en sorte que l'électricité soit le vecteur de l'économie et du développement. Cette politique énergétique du Togo se révèle efficace dans un contexte sous-régional où des difficultés liées à la production d'électricité engendrent le phénomène de délestage. En effet, le Togo à l'instar de certains de ses voisins à cause de l'insuffisance des ressources de production importe principalement son électricité du Ghana et du Nigéria à travers la Compagnie Electrique du Bénin(CEB). Vue que la disponibilité des l'énergie dans ces pays est loin des satisfaire en totalité à la demande, il est devenu impératif de

prendre plus d'initiatives au plan interne. C'est en cela qu'il faut apprécier à juste titre la vision du chef de l'Etat qui pour combler le déficit a mis à la disposition de la CEET, la Centrale de Contour Global d'une capacité de 100 MW ainsi que celle de Lomé B de 10 MW. De petites centrales sont également opérationnelles à l'intérieur du pays notamment à Dapaong, Kara, Sokodé et Kpalimé. Sans ces centrales, le délestage serait quotidien au Togo et toucherait entre 10 et 35% des consommateurs. En 2013 pour éviter les ennuis du délestage aux populations, la CEET a dû déboursé environ 30 milliards de FCFA dans la dynamique de la po-

vers plusieurs projets prioritaires dont le coût est évalué à 73 735 000 000 FCFA. Les différents volets concernent des projets d'électrification rurale, de renforcement et de construction des alimentations en énergie électrique du Togo, de renforcement de la capacité de distribution dans les grandes villes de l'intérieur, de mise à jour de la cartographie et des infrastructures de la CEET, d'étude d'impact environnemental, d'Energie Renouvelables. De façon détaillée les chiffres en termes des coûts d'investissements sont assez édifiants et denses pour être énumérés dans quelques pages d'un journal.

et de responsabilités sont sensibilisés sur les sens du devoir bien accompli. Les imprudents savent à quoi s'en tenir lorsqu'il leur arrive d'être surpris lors de contrôles inopinés. Pour de meilleurs services en faveur de la clientèle, plusieurs initiatives sont mises en œuvre réduisant considérablement les délais d'attente de branchements. Une fois les branchements effectués, pas de soucis pour les règlements des factures grâce aux services de proximité. Ainsi il est désormais possible de procéder au paiement des factures d'électricité dans les agences de la Société des Postes du Togo(SPT), à l'Union



litique énergétique engagée par le chef de l'Etat. Comme incidence positive, les industriels, les artisans, les ménages, l'administration n'en demandaient pas mieux pour mener à bien leurs activités boostant ainsi l'économie nationale. Globalement le champ d'action de la CEET est très vaste à tra-

La CEET attentive à la satisfaction de la clientèle.

Offrir des services et prestations de qualité aux consommateurs demeure la préoccupation majeure de la direction générale de la CEET. Et à propos le DG Gnané DJETELI ne tolère aucune légèreté. Les agents à tous les niveaux de compétences

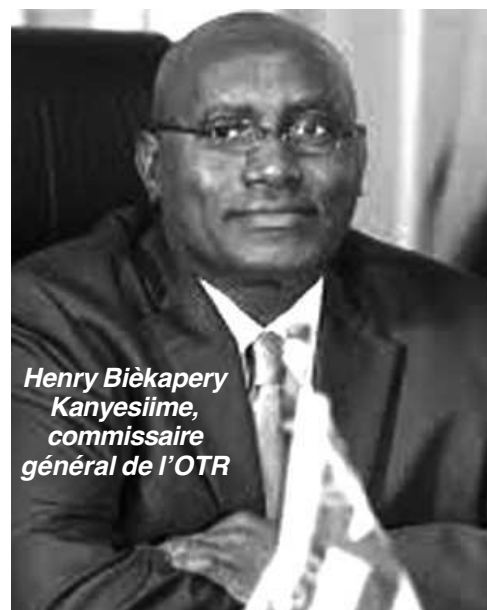
Togolaise de Banques (UTB), à ORABANK, WARI, MOOV. Des espaces commerciaux et de nouvelles agences continuent d'être ouvertes aussi bien à Lomé qu'à l'intérieur du pays. Dans cette dynamique, Kévé, Badou, Bafilo, Pagouda ne devront pas tarder à se voir doter de nouvelles agences.

L'OTR EN ACTION

Un numéro vert pour dénoncer les fraudeurs !

Tchaa

Etablissement public à caractère administratif doté d'une autonomie de gestion administrative et financière, l'Office Togolais des Recettes (OTR) regroupe l'administration des douanes et celle des impôts dans une seule structure. D'une étape à une autre, toutes les structures sont opérationnelles. L'OTR a pour mission de mobiliser davantage de recettes, d'améliorer le climat des affaires, contribuer à instaurer la transparence dans la gestion des finances publiques et parvenir à la tolérance zéro en matière de corruption. M. **Henry Bièkaperi Kanyesiime**, Commissaire Général, nommé par décret présidentiel ainsi que les Commissaires chargés des Douanes et Droits Indirects, des Impôts et des Services Généraux ont une obligation de résultat. Tous les agents sont assignés de la même mission. La contribution de tous est indispensable pour relever ce déficit car une mobilisation maxi-



Henry Bièkaperi
Kanyesiime,
commissaire
général de l'OTR

male des ressources financières va stimuler davantage le développement et favoriser l'amélioration des conditions de vie des Togolais. En d'autres termes les ressources publiques doivent être manipulées avec rigueur. A cet effet, l'OTR a dans ses stratégies annoncé un numéro vert à la disposition du public. Ce numéro

vert permet désormais aux contribuables de dénoncer des cas de corruption présumée au sein de la douane ou du service des impôts. Il s'agit du numéro « 8280 » déjà opérationnel sur le réseau Togocel. La même démarche sera tout prochainement possible sur les réseaux Moov et Togo Telecom. Les pratiques illicites peuvent également être dénoncées par mail et par courrier (OTR, BP 20823, Lomé). Pour décourager des tentatives d'enrichissement anormal, tous les agents ont l'obligation de procéder à une déclaration de leurs biens. De par ses objectifs, l'OTR est une réforme novatrice qui se situe dans le cadre de la deuxième génération des réformes engagées depuis pratiquement cinq ans pour l'amélioration de la gouvernance et la relance de l'économie togolaise. L'Office dispose ainsi de son propre budget, de son propre personnel pour mobiliser les ressources et financer le programme de développement économique et social.

CANTINES SCOLAIRES

Un frein à la déperdition scolaire !

Atcha

Tant vaut l'école, tant vaut la nation. Cette évidence est largement prise en compte par le gouvernement togolais dans le cadre de ses actions prioritaires. A quelques jours de la rentrée scolaire 2014-2015, il est nécessaire de jeter un regard sur des initiatives concourant à une éducation de qualité pour tous. Le cas des cantines scolaires retient les attentions. En effet, suite à la crise alimentaire de 2008 qui n'avait pas épargné le Togo, le gouvernement a initié un Projet de Développement Communautaire (PDC) instituant des cantines scolaires en faveur des communautés vulnérables. Ce projet piloté sous la supervision du ministère en charge du Développement



Victoire Tomegah-Dogbé, ministre en charge du développement à la base

ment à la base a reçu de 2008 à 2013 l'appui de la Banque mondiale. Les négociations ont permis d'aboutir à une autre phase dénommée Projets de Développement Com-

munautaire des Filets Sociaux Plus (PDC Plus). Dans le souci de maintenir ce projet opérationnel, le gouvernement a prévu dans le budget de 2014 une enveloppe

d'un milliard de francs cfa pour les cantines scolaires. Ce projet a pour objectif principal de permettre aux écoliers des plus pauvres, particulièrement ceux habitant dans des zones éloignées d'avoir un minimum de repas sur place à l'école notamment des cours primaires. Et de façon spécifique, il s'agit de s'assurer que le repas chaud journalier servi aux écoliers est préparé conformément aux normes d'hygiène alimentaire. Pour cela, les comités des parents d'élèves sont activement associés au processus afin d'être témoins de la qualité des repas servis à leurs enfants. Sur toute la chaîne, la traçabilité des fonds décaissés est vérifiable. Les cantines scolaires contribuent ainsi à améliorer les taux de fréquentation scolaires en maintenant les bénéficiaires à l'école vu qu'à défaut ils sont souvent obligés de braver des obstacles tels des traversées de rivières pour

chercher à manger. Sans discrimination ce programme est exécuté dans les cinq régions du pays et la sélection des écoles se fait sur la base de critères objectifs. Entre autres critères il s'agit des écoles éloignées des habitations, celles situées dans des zones sinistrées notamment suite aux inondations, ou dans des zones exposées aux trafics d'enfants avec risque de déperdition scolaire. L'évolution du programme des cantines scolaires de son démarrage en 2008 à 2013 sont édifiants : le nombre d'écoles bénéficiaires est passé de 92 à 256. De 18803 écoliers servis au début, ce chiffre a bondi à 60934. Au regard de cette courbe ascendante il ne fait aucun doute que le nombre d'écoles bénéficiaires devra accroître au fil du temps. Cette initiative à saluer mérite d'être perpétuée dans la dynamique de la politique d'éducation accessible à toutes les couches sociales.

PREPARATIFS DE LA RENTREE SCOLAIRE 2014-2015

Chacun joue sa partition !

Ibrahim

La rentrée scolaire 2014-2015 aura lieu le 29 septembre prochain au Togo. Les parents s'activent pour offrir de meilleures conditions d'études à leurs enfants. Cela passe par l'achat des fournitures scolaires, des tenues et l'inscription dans des établissements. Ce dernier aspect relatif au choix des établissements est justement très déterminant dans la réussite des apprenants. Le facteur géographique de proximité avec le lieu d'habitation ne doit pas être une obsession. Les parents doivent plutôt mieux ouvrir les yeux sur la qualité des infrastructures, des enseignants et de l'encadrement dont disposent les établissements. Il faut d'abord s'assurer que les écoles choisies sont légalement installées. Ainsi la prolifération des écoles privées avec des appellations parfois séduisantes ne doivent pas orienter le choix des parents. Même l'avis de l'enfant dans une certaine mesure est nécessaire afin de le familiariser avec l'environnement des établissements car envoyer un élève dans une école où il ne se sent pas à l'aise pourrait influencer sur son résultat. De nos jours



Florent Manganawé

la tendance est à l'envahissement systématique des écoles privées dont l'apport dans le contexte d'une éducation pour tous n'est pas négligeable. Mais ces écoles privées n'ont rien de meilleur que les écoles publiques. Dans ce contexte, le gouvernement met tout en œuvre pour permettre à tous les élèves en âge d'être scolarisés d'avoir accès à une éducation de qualité. L'effectivité de la gratuité des frais de scolarité au préscolaire et au primaire

dans les établissements publics, la construction de plus de 800 nouvelles salles de classes dont 540 sur le projet PERI, la disponibilité du matériel didactique composé de plus de 3 millions de manuels et de guides du maître. La multiplication des concours de recrutements d'enseignants (29781 enseignants seront répartis sur le préscolaire le primaire et le secondaire, 1^{er} et 2^{ème} cycle) constituent autant d'atouts à mettre à profit pour garantir le succès.

POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Les motos seront immatriculées avant toute vente

Le ministre de la sécurité et de la protection civile Yark Damhane avec son collègue des transports ont rencontré le jeudi 11 septembre dernier dans la salle de conférence du ministère des transports les concessionnaires des motos, les syndicalistes et les responsables des conducteurs de taxi-moto pour leur faire part de la nouvelle mesure qui consiste à immatriculer les motos avant toute vente.

Le gouvernement une fois encore pour la sécurité de sa population, vient de prendre une nouvelle mesure qui va s'ajouter à cette série de mesures qui avaient conjointement été prises par Yark Damhane et Nissao Gnofame en avril 2014. Cette nouvelle mesure qui consiste à ce que chaque concessionnaire puisse immatriculer toutes motos avant leur vente est surtout liée aux récentes manifestations des conducteurs de taxi-moto qui ont eu lieu à Sokodé et à Dapaong. Rappelons que suite à ces manifestations, des forces de sécurité ont été violentées après qu'ils aient saisi des motos non immatriculées. Au début du premier trimestre de l'année en cours, les services de police et de gendarmerie ont eu à dénombrer plusieurs accidents qui ont entraîné des pertes de vies humaines et d'important dégât

matériel ont été aussi recensés. Par rapport à cette mesure, le ministre de la sécurité et de la protection civile Yark Damhane n'a pas manqué de saluer l'initiative car elle permettra, aux forces de l'ordre, de pouvoir vite retrouver les auteurs mal intentionnés, les motos volées ou perdues, et aussi en cas d'infraction. Pour continuer toujours par conscientiser les usagers de la route, le ministre Yark a décidé d'intensifier plus le contrôle des faux permis, le chargement hors gabarit, le port de casque et le non respect du code de la route. Il a aussi indiqué que ce n'est pas une mesure qui est prise pour nuire qui que se soit mais plutôt pour limiter les risques d'accidents sur les routes. Quant au ministre des transports Nissao

Suite à la page 7

MAROC / LE ROI MOHAMMED VI DONNE LE COUP D'ENVOI OFFICIEL DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015

Près de 4 millions d'élèves bénéficieront de l'initiative royale "Un million de cartables"

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a donné, mercredi à l'école "Omar Ibn Al Khattab" à M'diq, le coup d'envoi officiel de la rentrée scolaire 2014-2015, et lancé l'Initiative Royale "Un million de cartables" qui bénéficiera cette année à près de 4 millions d'élèves.

Il s'agit là de la parfaite illustration de la haute sollicitude dont le Souverain ne cesse d'entourer les professionnels de l'enseignement, hommes et femmes, et le système éducatif national. Ce geste royal traduit également la volonté de S.M. le Roi de promouvoir et de réhabiliter le système éducatif afin qu'il permette aux jeunes d'affûter leurs talents, de valoriser leur créativité, de remplir les obligations de citoyenneté qui sont les leurs et d'apporter leur concours au processus de développement global du Royaume.

Cette réhabilitation, voulue par S.M. le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, s'est vue concrétisée le 16 juillet dernier, à travers l'installation du Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique qui est une instance constitutionnelle chargée de mettre en œuvre la réforme éducative par la valorisation des acquis, le redressement des dysfonctionnements et la construction d'une école à la hauteur des attentes et des ambitions des Marocains.

C'est dans le cadre de ces efforts de réforme et de réhabilitation que s'inscrit également l'Initiative Royale "Un million de cartables", lancée par le Souverain en 2008.

Reconduite chaque an-

née depuis son lancement, cette opération vise à donner une forte impulsion à la généralisation de l'enseignement fondamental et à l'affirmation de son caractère obligatoire, à garantir l'égalité



Le roi Mohammed VI remettant les fournitures à une bénéficiaire

des chances en matière d'enseignement et à lutter contre le phénomène de décrochage scolaire.

Cette initiative, qui mobilise cette année des investissements de l'ordre de 360 millions de dirhams, concerne l'ensemble des provinces et préfectures du Royaume et profite aux élèves de l'enseignement primaire et collégial, avec une priorité accordée au monde rural (63%). Elle s'inscrit dans une démarche solidaire, axée sur la consolidation de la dimension sociale des réformes profondes en cours dans plusieurs secteurs clés qui touchent directement le quotidien des citoyens.

L'initiative "Un million de cartables" s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de soutien social aux enfants scolarisés et à leurs familles,

dotée cette année d'une enveloppe budgétaire de plus de 2,113 milliards de dirhams. Cette stratégie comprend également un programme de soutien financier "Tayssir" (778 millions DH), ainsi que des programmes d'amélioration des services des cantines et des internats (941 millions DH) et du transport scolaire (34 millions DH).

A cette occasion, S.M. le Roi a visité des salles de classe de l'école "Omar Ibn Al Khattab" qui a connu en 2010 des travaux de mise à

niveau, réalisés dans le cadre d'un partenariat entre le département de l'Education nationale, l'Initiative nationale pour le développement humain, la commune urbaine de M'diq et l'association des parents d'élèves de l'école.

Le Souverain a ensuite procédé à la remise symbolique de cartables et de manuels scolaires au profit de dix élèves de l'école Omar Ibn Al Khattab (préfecture M'diq-Fnideq) et de dix élèves du lycée collégial Moaad Ibn Jabal de la commune rurale Jbel Lahbib (province de Tétouan).

S.M. le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a ensuite posé pour une photo souvenir avec les enseignants et les cadres administratifs de l'école "Omar Ibn Al Khattab".

Source: MAP

POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Les motos seront immatriculées avant toute vente

Suite de la page 4

Gnofame, il n'a pas mâcher ses mots car par rapport à une visite qu'il a eu à faire sur la nouvelle route de Togblekopé et du grand contournement, le ministre des transports Nissao Gnofame a décidé de faire la guerre aux personnes qui l'utilisent pour les réparations de véhicules. Pour sa part, il trouve

anormale que ses genres de pratique soient posé sur une route qui à l'état actuel, n'est pas encore réceptionné car les traces d'huile à frein, gaz oil que laissent ces véhicules ne sont pas bon pour le goudron. « Ce sont des biens publics qui vont servir dans le présent et le futur » a-t-il ajouté. Il continue tout en affirmant qu'il n'y aura pas de résistan-

ces à l'égard de ces derniers qui adoptent ce comportement et que seul ceux qui vont s'entêter verront leurs véhicules mise à la fourrière. Que les leaders religieux, les chefs traditionnels puissent s'impliquer d'avantage dans cette campagne de sensibilisation des populations pour limiter ses cas d'accident sur nos routes.

L'Agence UEMOA-titres toujours au service de ces pays membres

Après les rencontres de Dakar et d'Abidjan une session de travail a réuni le jeudi 11 septembre dernier à l'hôtel Eda-Oba, les trésors publics nationaux de l'Union Monétaire Ouest Africaine, les établissements financiers et investisseurs du Togo. C'est une rencontre qui se situe dans le cadre des actions de promotion des titres publics auprès des investisseurs et des initiatives qui visent l'approfondissement du marché des titres et de la dette publique. Elle a été présidée par Adrian DIOUF directeur de l'Agence UEMOA-titres et Mashoud AMADOU Directeur général du trésor et de la comptabilité publique du Togo

Avant la création de l'agence UEMOA-Titres, tout se faisait un peu dans tous les sens. Aujourd'hui, le mécanisme s'est professionnalisé et cela rassure les émetteurs et les investisseurs. C'est une agence qui accompagne les Etats membres de l'Union dans leurs activités de levée de fonds, organise et coordonne les interventions des Etats sur le marché financier. Elle agit aussi aux cotés des Etats

date sur le marché avec les mêmes titres. Pour le Directeur de l'Agence UMOA-titres, Adrien Diouf, Il a par ailleurs salué l'apport de l'agence aux trésors publics nationaux pour le renforcement de leurs capacités, en matière de détermination et de formulation de leurs besoins. Aussi il s'est félicité de la bonne gestion opérationnelle des émissions, ainsi que la promotion de leurs titres publics auprès des investisseurs



Table officielle lors de l'atelier

en termes de conseils, de renforcement de capacités, de promotion des titres. Elle cherche à comprendre les besoins des émetteurs dans le souci de mieux formuler les offres. De façon générale UEMOA-Titres est un outil de coordination entre les pays de l'union. Pour cette rencontre de Lomé, les discussions ont tourné autour de la dette souveraine des Etats. Ils ont abordé également les réformes de l'agence, la standardisation des titres, et également les réformes de l'agence entre autres la standardisation des titres, la notation, le calendrier d'émission. Le Benin, la Guinée Bissau et l'Etat du Togo ont fait le point de leur situation. Ceci dit, l'agence à travers ses différentes interventions a pu améliorer la coordination de différentes interventions connues sur le marché monétaire, ce qui évite aujourd'hui que deux pays se retrouvent à la même

nationaux, régionaux et internationaux. Quant à Yérima Mashoud Amadou directeur général du trésor et de la comptabilité publique du Togo, le bilan réalisé à ce jour par le Togo a été salubre car y compris la dernière obligation du trésor de 30 milliards qu'ils ont lancé le 4 septembre dernier, ils sont à 158 milliards 400 millions. Un montant qui est composé de 3 bons du trésor et 2 obligations représentant 78 milliards. Il a rappelé qu'une obligation de 30 milliards est destinée au financement de projets de développement. Enfin Il a souhaité que l'agence intervienne d'avantage pour que son pays puisse aussi intervenir sur le marché international à l'instar des autres pays afin de favoriser plus les activités de levée de fonds qui deviennent aujourd'hui des outils permanents de financement des projets de développement.

Agbé



Alerte Virus Ebola

EBOLA : EVITONS TOUS LA PROPAGATION DU VIRUS!

Le virus Ebola, maladie virale hautement contagieuse et très mortelle, sévit depuis quelques mois dans la sous-région ouest africaine. L'Organisation Mondiale de la Santé, OMS, vient de décréter l'épidémie comme une « **urgence de santé publique de portée mondiale** ».

Cela indique donc qu'une mobilisation générale doit être engagée par tous pour éviter la propagation du virus.

Signalons au Centre de Santé le plus proche, aux numéros d'urgences habituels et au **numéro vert 111**, tout cas suspect présentant l'un des signes cliniques accompagnant une forte fièvre suivants :

- diarrhée sanglante
- selles noires
- saignement du nez, de la peau, des gencives ou à tout autre endroit du corps
- sang dans les urines
- crachats contenant des traces de sang
- sang dans les vomissements.

Evitons la contagion de la maladie en observant le respect scrupuleux des règles élémentaires de prévention suivantes :

- éviter tout contact direct avec les personnes malades ou mortes de la maladie
- éviter de manipuler du sang, des sécrétions, des organes ou des liquides biologiques d'animaux ou de personnes infectés,
- ne pas manipuler les gibiers tels que les agoutis, les rats, les souris, les porcs épics, les lièvres, les antilopes, les chauves-souris, les chimpanzés, les gorilles (vivants ou morts).

Evitons tous la propagation du virus d'Ebola !

CECI EST UN MESSAGE DU CONSEIL NATIONAL DES PATRONS DE PRESSE.

Siège : Maison de la presse, Tokoin Trésor
Tél : (00228) 90 11 05 06 / 90 15 87 53 / 22 35 77 66

BP : 81213-Lomé-Togo
Email : conapptogo@yahoo.fr